

1. Ce jour d'huy dimanche cinquième
2. du mois de septembre entour l'heure de dix
3. heures du matin l'an mil six cent nonnante quatre
4. au lieu de Sainct Illide place publicque issue
5. de la grand messe de parroisse le puble¹ sortant
6. de l'ouir, au son de la cloche, se sont présentés en
7. leurs personnes, Pierre CARLES Masenne, Guabriel
8. CHABRIER, Anne SERRE femme à Jean DUGIOLS fondée
9. de procura[ti]on d'icelluy, Pierre CASTANIER, consuls
10. l'année présante de lad[ite] parroisse faisant tant
11. pour eulx que pour leurs autres consorts, absants
12. de la présante province, lesquels de leur bon gré etc.
13. suivant l'ordonnance de monseigneur l'intendant
14. du vingtie[me] juillet dernier de luy signée portant
15. pouvoir de faire la nomina[ti]on des consuls de lad[ite]
16. parroisse pour l'année prochaine 9biC² nonnante cinq
17. et de faire assembler le corps commung et ha[bitant]z de
18. parroisse pour délibérer a faire la nomination
19. des consuls de lad[ite] année prochaine ce que lesd[its] consuls
20. susnommés de l'année prochaine présante ont
21. exécuté la susd[ite] ordonnance de monsieur
22. l'intendant et ensuite d'icelle ont sommés et somment
23. tout présentem[en]t led[it] corps commung et h[abit]ants de lad[ite]
24. parr[oisse] de faire la présant nomination, lesquels
25. habitants cy présents en nombre de quatorze
26. scavoir Jean PARIEU hab[itant] du village de Carmonte,
27. François CARLE du villaige del Couderc, Pierre
28. LAGOUTTE du vill[age] de Laffon, au[tre] Pierre LAGOUTTE
29. du vill[age] de Lalande, Géraud REBEYROL dud[it] St Illide,
30. Pierre RIEU du vill[age] de Causin, Louys DARNITS, Pierre

(page 2)

1. DARNITS, Antoine DARNITS du vill[age] de Darnits,
2. Jean MALBERTI du vill[age] del Fau, Sieur Pierre CONCHES

¹ = public

² mil six cent

3. du vill[age] de Parieu Haut, Jean CABANES et Jean
4. Jacques CINQUALBRES tous mar[chands] et h[abit]ants,
5. se sont assemblés et ont conféré longtemps
6. ensemble après s'être retirés plusieurs fois
7. appart avec lesd[its] consuls, ont fait la présent
8. nomination, scavoir pour le premier cartier
9. de lad[ite] parr[oisse] appelé de Parieu Hault, led[it] Pierre
10. CARLES consul a nommé Gérauld CINQUALBRES mar[chand]
11. du vill[age] del Boissou et Jean ARGUEYROLLES aussi mar[chand]
12. du vill[age] de Lavessière, et pour le second cartier
13. appelé de St Illide, led[it] Guabriel CHABRIER consul
14. a nommé Jean VEYRIERES et Pierre CARLES son gendre
15. mar[chands] du vill[age] de Leygue, et Pierre DUGIOLS aussi mar[chand]
16. du vill[age] de Caussin, et pour le troisième cartier appelé
17. de Darnits de Darnits lad[ite] SERRE, femme aud DUGIOLS
18. consul suivant lad[ite] procura[ti]on receue par moy (dit?)
19. notaire le vingt huit août dernier laquelle a esté
20. remise au pouvoir dud[it] no[tai]re et dans icelle a nommé
21. comme comme lad[ite] SERRE nomme, Julhien GENESTE et Bertrand
22. BOUNET son gendre, mar[chands] h[abit]ant du vill[age] de La Serre
23. et Jean DUGIOLS aussi mar[chand] troisiè[me] du nom habitant
24. du vill[age] d'Ugiols et finalem[en]t pour le dernier cartier
25. appelé de La Bontat, led[it] Pierre CASTANIER consul et
26. h[abit]ant ont nommé Pierre GOUTANEGRE mar[chand] h[abit]ant du
27. villaige de Caussin et Jean CASTANIER mar[chand] du vill[age]
28. del Castanier en lad[ite] paro[isse] tous en nombre de huit
29. ont été nommés pour consuls pour lad[ite] année prochaine
30. de lad[ite] par[oisse] pour faire la charge consulaire
31. esgalem[en]t conjointem[en]t et solliderem[en]t laquelle
32. susd[ite] nomina[ti]on ayant été faite par lesd[its] consuls
33. cy présents et habitants a tour de rolle sans aucun

(page 3)

1. suivant et conformém[en]t ladite ordonnance
2. de Monseigneur l'intendant et de l'arrêst et pancarde
3. de la cour des aydes, et confirmée par Messieurs les

4. esleus³(*) de la ville d'Aurillac, pourtant⁴(**) pouvoir
5. de nommer huit consuls pour faire la charge
6. consulaire de lad[ite] par[oisse] lesquels consuls et habitants
7. ont faicte la présante nomination et ont soustenu
8. les consuls derniers nommés pour faire lad[ite] charge
9. consulaire pour lad[ite] année prochaine 9biC⁵(*) nonnante
10. cinq, estre bons capables et solvables pour faire
11. la fonction de consul la susd[ite] année, dont et de tout
12. ce dessus j'ai ausd[its] consuls de lad[ite] année pre[se]nte et aux
13. h[abit]ants cy dessus nommés octroyer acte du présent
14. deslibéra[toi]re pour leur valoir et servir a telles fins
15. que de raison faict en présences de Guill[aum]e COMBRET
16. mar[chand] habitant du vill[age] de Fraissé parr[oisse] de St Sernin
17. et Martin BARRIER aussi mar[chand] habitant du village del Mon
18. parr[oisse] de St Martin Chantellés s[ou]s signés à l'original
19. avec lesd[its] consuls habitants et moy

20. Expédié à Pierre Lintilhac et à Ant[oin]e
21. LALANDE pour leur servir ainsi que de
22. raison

Signature : DELBLANC notaire royal

³ = élus

⁴ = portant

⁵ = mil six cent